

Van Wettere-Verhasselt, Yola (1965). *Les frontières du nord et de l'est de la Belgique*. Étude de géographie humaine. Revue Belge de Géographie, Bruxelles, 1965 (1-2-3) : 7-402.

Robert Sevrin

Volume 18, numéro 43, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021188ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021188ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sevrin, R. (1974). Compte rendu de [Van Wettere-Verhasselt, Yola (1965). *Les frontières du nord et de l'est de la Belgique*. Étude de géographie humaine. Revue Belge de Géographie, Bruxelles, 1965 (1-2-3) : 7-402.] *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 237–239. <https://doi.org/10.7202/021188ar>

L'étude de Firmin LENTACKER s'achève par 89 figures hors-texte ainsi que deux annexes.

Cette œuvre, où l'histoire et la géographie s'interpénètrent, qui est dominée par le souci pour les hommes, comble une lacune d'une façon précieuse en fournissant une mine de renseignements précis sur la frontière franco-belge. Mais la tâche de l'auteur n'est pas terminée pour autant, car il nous annonce que cet ouvrage subira certains remaniements en vue d'une édition prévue pour le courant de 1974, et qui sans nul doute, recevra un accueil chaleureux de la part de tous ceux que les problèmes de la géographie des frontières passionnent !

Robert SEVRIN
Fédération universitaire et
polytechnique de Lille

VAN WETTERE-VERHASSELT, Yola (1965) **Les frontières du nord et de l'est de la Belgique**. Étude de géographie humaine. *Revue Belge de Géographie*, Bruxelles, 1965 (1-2-3) : 7-402.

Les frontières septentrionale et orientale de la Belgique traversent les subdivisions géologiques et des unités géomorphologiques homogènes et là où elles correspondent à des thalwegs ou à des crêtes de séparation des eaux, elles ne séparent pas des paysages différents.

Le chapitre I (p. 27-60) établit l'âge et tente d'expliquer historiquement la *formation* et la *localisation* de la frontière. La frontière belgo-néerlandaise compte des tronçons anciens (moyen âge et traité de Munster de 1648) et plus récents (séparation entre les deux Limbourg en 1839) ; elle a une caractère conventionnel et présente un tracé compliqué, survivance d'une situation médiévale, avec l'enclave de Baarle-Duc. La frontière belgo-allemande actuelle, fixée en 1919, régularisée et adaptée aux conditions et besoins actuels en 1956, marque néanmoins partiellement la continuité de limites historiques. Son tracé a toujours été d'une grande complexité, donnant lieu à de nombreux litiges à travers l'histoire. Après neuf siècles d'union, la division de l'ancien duché de Luxembourg en 1839 entraîna le tracé de la frontière belgo-luxembourgeoise qui est le résultat de négociations diplomatiques, « d'un marchandage politique, commandé par des ambitions territoriales et des intérêts militaires » (p. 58).

Le chapitre II (pp. 63-89) étudie la répartition de la population en relation avec la frontière : celle-ci n'influence qu'exceptionnellement la répartition de la population. Ces cas particuliers analysés sont au nombre de quatre. À Knokke-Cadsand, « la frontière belgo-néerlandaise provoque une césure dans le paysage touristique des plages de la Mer du Nord. Le chapelet de stations balnéaires, qui s'égrènent sans interruption le long de la côte belge, contraste fortement avec les villages ruraux de la Flandre zélandaise, touristiquement sous-développés » (p. 84). La forte densité croissante de la population de Zelzate, sur le canal Gand-Terneuzen n'est pas due à l'action directe de la frontière, mais au développement industriel de la zone du canal. Grâce à son statut spécial de neutralité de 1815 à 1918, La Calamine (Moresnet neutre) a connu un accroissement très rapide de la population, qui a cessé après la suppression du régime spécial. La densité élevée de Welkenraedt est le vestige du tracé de la frontière d'avant 1919 ; après cette date, et le déplacement de la frontière belgo-allemande plus à l'est, la localité a connu une stagnation démographique.

Le chapitre III (p. 93-150) examine, au moyen de monographies, l'action de la frontière dans le domaine agricole. En Flandre zélandaise, la grande superficie des terres appartenant à des Belges et l'importance relative de l'exploitation belge s'expliquent par la rentabilité des investissements due au prix modique des bonnes terres et aux taux de

fermage plus élevés qu'en Belgique, par le contexte historique favorable, unification passée avec la Belgique, et par la proximité de riches villes industrielles belges. Dans la région de Mol-Lommel, l'exploitation de terres agricoles belges par des Néerlandais se fait à une grande échelle grâce à la possibilité de défricher et de louer des terres pour lesquelles les cultivateurs belges manquent d'intérêt, possibilité qui n'existe plus aux Pays-Bas en raison d'une réglementation rigide. En outre apparaissent des contrastes de paysages de part et d'autre de la frontière : fermes nouvelles aux Pays-Bas, abandon de fermes en Campine, parcelles remembrées plus grandes aux Pays-Bas qu'en Belgique, état des chemins, bitumés aux Pays-Bas, mal entretenus du côté belge, apparition de vergers basse tige et cultures sous verre dans la région frontière néerlandaise.

À la frontière allemande, le contraste est frappant entre le paysage belge, resté traditionnel et celui qui, en Allemagne, résulte des défrichements et des remembrements ruraux, avec un habitat dispersé, des habitations rurales modernes, de grandes parcelles. À la frontière luxembourgeoise, la proportion d'herbages est plus faible dans l'Oesling qu'en Ardenne en raison de la différence de politique de prix et de subventions ; les taillis de chênes continuent à être exploités dans l'Oesling, alors qu'il n'en subsiste qu'à l'état de reliques en Ardenne.

Le chapitre IV (pp. 153-188) envisage l'influence de la frontière sur le développement industriel. Cette influence est positive dans les trois cas suivants :

- l'installation en Campine de filiales d'entreprises cigarières néerlandaises pour éviter les taxes à l'importation ; par contre, l'octroi de licences pour l'importation explique la disparition d'un certain nombre d'entre elles après 1945 ;
- l'implantation, par l'initiative et par des capitaux belges dans la Flandre zélandaise orientale, d'industries du lin (début du XX^e siècle), de bonneterie et de tissage de tapis (après le contingentement néerlandais de 1932) ; ces filiales sont installées dans les communes frontalières afin de s'assurer l'emploi de la main-d'œuvre belge ;
- l'industrialisation de l'axe Gand-Terneuzen a connu une évolution et un développement différents de part et d'autre de la frontière en raison de la proximité du pôle gantois et de la position excentrique vis-à-vis du reste des Pays-Bas de la section néerlandaise.

La frontière peut aussi avoir une action négative car les mesures douanières provoquent la disparition d'industries lors des modifications du tracé en 1815 (industrie drapière de Monschau), en 1939 (décadence des industries traditionnelles de Maastricht) et en 1919 (difficultés des industries d'Eupen). La frontière a également une action différentielle sur les paysages industriels, notamment dans le bassin houiller limbourgeois, une industrie de transformation s'étant implantée sur la houille aux Pays-Bas et pas en Belgique ; par contre, l'exploitation du minerai de fer lorrain a abouti à la création d'un paysage minier et industriel continu à travers la frontière belgo-luxembourgeoise et à des relations de capitaux. Une différence entre les politiques belge et luxembourgeoise d'expansion régionale explique le développement industriel de l'Oesling alors qu'en Ardenne, on notait une seule implantation récente.

Le chapitre V (pp. 191-264) est consacré aux mouvements des frontaliers. L'auteur aboutit à quatre conclusions. La perméabilité de la frontière à l'égard de la circulation de la main-d'œuvre est liée à l'attraction exercée par des industries situées dans un pays sur la main-d'œuvre résidant au pays voisin. « L'augmentation du nombre total de frontaliers témoigne de l'interpénétration croissante des régions frontière à ce point de vue » (p. 263). Le nombre de frontaliers sortant de Belgique dépasse de loin celui des entrants, en raison de la moindre industrialisation de la région frontalière belge, des salaires plus élevés en Allemagne et au Grand-Duché de Luxembourg, des profits que la petite fraude permettait à certaines époques ; les frontaliers néerlandais par contre, sont attirés en Belgique par des salaires et des allocations familiales plus élevés. L'égalisation des prix et salaires dans la CEE tendra à « effacer » les frontières politiques. Enfin, on ne peut délimiter une

région frontière sur la base de la répartition des frontaliers d'après leur commune de résidence.

Le chapitre VI (pp. 267-295) étudie le cas de Maastricht ville-frontière, dont la limite du territoire urbain coïncide avec la frontière. La partie occidentale de son arrière-pays est démesurément étendue au point de vue du recrutement de la main-d'œuvre et de l'attraction commerciale, mais est très fortement réduite en matière de rayonnement culturel et de relations sociales, et est supprimée pour tous les secteurs relevant d'un système d'organisation nationale (écoles, hôpitaux, approvisionnement agricole). Le tracé de la frontière est à l'origine de l'industrialisation grâce à des initiatives ou à des participations belges, mais il empêche le développement urbain vers l'ouest. Maastricht est devenu le centre régional du sud du Limbourg néerlandais grâce aux frontières belge et allemande qui freinaient l'influence de Liège et d'Aix-la-Chapelle. Par contre, sa situation en cul-de-sac comporte de sérieux inconvénients dans le domaine des communications.

Le chapitre VII (pp. 298-329) traite de l'influence de la frontière sur les communications. On note le parallélisme entre la frontière et les réseaux de communications, résultant de préoccupations purement nationales et son influence sur le plan d'extension portuaire d'Anvers. Dans le cadre de l'U.E.B.L., du Benelux et de la C.E.E., des améliorations sensibles ont été apportées aux communications à travers la frontière. Mais la densité du trafic à travers la frontière, localisé aux bureaux de douane, est inférieure à celle des principaux axes de l'intérieur du pays. L'absence ou la rareté de communications à travers la frontière accentuent la position périphérique des régions limitrophes sans pour cela qu'on puisse parler d'isolement. « Insistons pour terminer, sur la facilité du passage des frontières envisagées (intra-Benelux et intra-C.E.E.), qui sont parmi les limites internationales les plus aisément franchissables du monde » (p. 329).

Le chapitre VIII (pp. 333-356) montre que la frontière, barrière économique, a aussi des influences économiques particulières dans les communes limitrophes, en créant des activités officielles, douane, agences en douane, et clandestines, la contrebande, en stimulant parfois le développement commercial (Sluis) et la fixation d'entreprises de transport. L'intégration européenne complète condamnera à la disparition la contrebande, les commerces de détail basés sur les achats d'habitants des pays voisins, à la réduction le nombre de douaniers, mais permettra à un centre commercial, amputé d'une partie de son arrière-pays, de retrouver son aire d'attraction normale.

Les conclusions (pp. 359-361) font la synthèse des influences de la frontière sur la géographie humaine, soulignent la difficulté de la détermination de « région frontière » et la relativité de l'existence d'une mentalité frontalière et ébauchent les perspectives d'avenir dans le cadre de l'intégration économique européenne.

Cet important ouvrage se termine par une bibliographie (pp. 365-397) qui comporte 885 références, ce qui souligne l'ampleur des recherches de l'auteur, tant sur le plan bibliographique que sur celui du travail sur le terrain.

Robert SEVRIN
*Fédération universitaire et
polytechnique de Lille*

VALUSSI Giorgio (1972) **Il confine nordorientale d'Italia**. Trieste, Edizioni Lint. 336 pages. Pubblicazioni dell'Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia (I.S.I.G.) Serie « Materiali », 3.

Dans l'Introduction (p. 11-22) sont examinés l'origine et l'évolution historique, les types, les fonctions et la valeur de la frontière politique, qui, selon la géographie politique est l'organe périphérique de l'État, qui délimite le territoire sur lequel une population, constituée en groupe politique, exerce la souveraineté.